



Dossier de l'élève

Prénom de l'enfant :		Identité des membres de la famille inscrits au SDG en septembre.	
Nom de l'enfant :			
Date de naissance :			
Sexe : F M	Degré scolaire en septembre :	Garde partagée :	Oui Non

Contacts

Nom de la mère		Nom du père	
Téléphone (maison)		Téléphone (maison)	
Téléphone (travail)		Téléphone (travail)	
Cellulaire		Cellulaire	
Courriel		Courriel	
Adresse de la mère	# rue : Code postal :	Adresse du père	# rue : Code postal :
Assurance sociale		Assurance sociale	
<input type="checkbox"/> Cochez si vous refusez d'inscrire votre numéro d'assurance social (impôts)		<input type="checkbox"/> Cochez si vous refusez d'inscrire votre numéro d'assurance social (impôts)	

Autres personnes autorisées à venir chercher l'élève

Nom de la personne	Lien

Autres personnes à contacter en cas d'urgence

Nom et lien de la personne	Téléphones	
#1	#1	#2
#2	#1	#2

Dossier médical

# assurance maladie		Expiration
Conditions particulières		Épipen : Pompe :

Service de garde

Inscription régulière à 8.35\$ la journée. (subventionné par le gouvernement)

Veillez prendre note que tous les frais sont sujets à changements, et ce sans préavis.

L'enfant doit fréquenter le service de garde **minimum de 3 jours par semaine** à raison de 2 périodes ou plus par jour.

Inscription sporadique à 15,00\$ la journée ou tarif à la période. (non subventionné par le gouvernement)

Am : 6.00 \$	Midi : 2.10\$	Pm : 10.00\$
--------------	---------------	--------------

Inscrire dans les cases : S (SDG) P (piéton) A (autobus)

Périodes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Heure d'arrivée :	Heure de départ :
6h45 à 7h40							
11h40 à 12h55							
14h55 à 18h00							

Je prévois avoir besoin du service de transport, même si mon enfant est inscrit au service de garde.

Inscrire la date du début de la fréquentation : _____

Informations générales

- Un état de compte vous sera envoyé, par courriel à chaque début de mois.
- Paiement par chèque : Les relevés fiscaux seront émis à la personne signataire des chèques.
- Paiement direct : Les relevés fiscaux seront émis au nom du payeur selon le numéro de référence choisi.
- Un préavis de 2 semaines est demandé pour une modification de fréquentation.
- Les formulaires d'inscriptions pour les journées pédagogiques vous seront envoyés par courriel.
- Les journées pédagogiques seront facturées seulement aux personnes inscrites.
- Seules les journées fériées et tempêtes ne sont pas payables.
- Les heures d'ouverture et de fermeture doivent être respectées.

Réservé pour le service de garde :

Signature du parent : _____

Date : _____